

1. LES BRÈVES DU RESEAU > P2

2. PERSONNALITÉ > P3
Maurice PICHON

3. LE POINT SUR... > P4
Les pratiques multisports de nature

Directeur de la publication : Denis PONCELIN

POLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS de NATURE

CREPS Rhône-Alpes BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

Tél. : 04 75 88 15 10

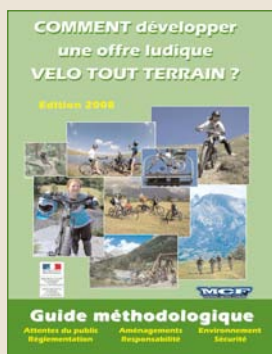
Courriel : prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr

Site internet : www.sportsdenature.gouv.fr

ISSN 1958-5101 - Crédit photo : Mathieu Morverand

LA LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°39 JUIN 2008

● ZOOM



Le syndicat des moniteurs cyclistes français (MCF) et ses partenaires proposent un guide méthodologique pour l'aménagement des lieux de pratique de vélo tout terrain.
www.sportsdenature.gouv.fr

L'OEIL DE L'EXPERT

Depuis 2006, le ministère chargé des Sports a confié au Pôle ressources national des sports de nature (PRNSN), en accord avec le Comité national olympique et sportif français, la mise en œuvre d'un programme d'action relatif à la prise en compte des manifestations multisports de nature. Le PRNSN s'est appuyé sur un groupe de pilotage réunissant les services de l'Etat, le mouvement sportif et les organisateurs de raids, souvent également pratiquants.

Cette initiative était attendue par les organisateurs, demandeurs d'une évolution du cadre réglementaire du régime de déclaration des manifestations. Elle était également attendue par une frange de pratiquants désireux d'une reconnaissance institutionnelle, de type sport de haut niveau. Elle émanait enfin d'une volonté des pouvoirs publics s'inscrivant dans le cadre de leur mission de protection du public, et de promotion de l'éthique sportive...

Cette tentative de structuration n'en demeure pas moins délicate dans la mesure où la discipline s'est auto-organisée depuis son origine, qu'elle a majoritairement été initiée puis développée via des structures privées et que l'esprit "sport nature" est généralement réticent à toute standardisation.

Néanmoins, les objectifs fixés ont été atteints et cette démarche a été un succès. Le mouvement sportif s'est notamment vu confirmer que les organisateurs (pour la plupart non fédérés) ne souhaitaient pas le déposséder mais, au contraire, bénéficier de son expertise dans chaque discipline concernée. Les travaux menés pendant deux ans ont donc été consensuels et riches. C'était aussi une forme nouvelle de gouvernance du sport,

à l'échelle modeste des sports de nature, entre des intérêts publics et privés, en décalage assez marqué avec les traditionnelles relations bilatérales Etat - mouvement sportif ou collectivités.

Au delà de l'utilité et de la pertinence de ces travaux, la problématique de la structuration des raids et l'émergence d'une structure juridique regroupant pratiquants et organisateurs reste posée.

La plupart se satisfont pleinement de la situation existante, assimilant structuration à récupération et uniformisation. Pour autant, en écartant ces deux craintes fondées, nous sommes de plus en plus nombreux à penser que les pratiques multisports de nature méritent d'être mieux valorisées et organisées.

30 à 40 000 pratiquants estimés, quelques 400 épreuves annuelles recensées, des activités au cœur des préoccupations environnementales actuelles, une imbrication étroite avec les propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels, une traumatologie quasi inexistante... permettent de dire que les raids ont su se développer en 20 ans sans intervention forte des pouvoirs publics. La pratique des jeunes, le développement d'un certain "haut niveau", les relations entre et avec les fédérations, l'accès aux espaces, sites et itinéraires, sont des thématiques qui pourraient justifier un appui du ministère et des collectivités locales.

Gageons que le travail déjà conduit favorisera cette évolution positive.

Hervé SIMON
Membre du GPNRMN
Organisateur de raids
Membre de l'équipe Sport 2000
Lafuma Vibram

Proposer une actualité au comité de rédaction :
formulaire en ligne

Recevoir cette lettre par courriel :
s'abonner en ligne



Changement de dates pour les 4^{es} Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature (RTLNS)

La 4^e édition des RTLNS se déroulera les 11, 12 et 13 mars 2009 à Clermont-Ferrand. Un site dédié permet de suivre l'actualité de cette manifestation. Les



thématiques retenues et la programmation seront prochainement diffusées. Les appels à contribution s'effectueront en septembre. Toutes les informations pratiques et formalités d'inscriptions y sont indiquées. De quoi préparer activement votre participation à cet événement. Les archives des éditions précédentes (actes, supports d'intervention, vidéos) sont en ligne.

www.rencontres-sports-nature.fr

Des fédérations internationales sports de nature reconnues par le Comité international olympique

Les fédérations internationales délégataires des activités sportives de nature suivantes : subaquatique, motonautisme, alpinisme, course d'orientation, roller, sauvetage aquatique, ski nautique, escalade sportive, sports aériens, surf et motocyclisme ont été reconnues par le CIO. Cette reconnaissance reste provisoire durant une période de deux ans ou toute autre période fixée par la commission exécutive du CIO.

www.olympic.org

Journée "sports de nature" au CNOSF

Au titre de la démarche de création des commissions départementales des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI), le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a réuni les comités départementaux (CDOS) et comités régionaux (CROS) sur le thème des sports de nature.

L'importance des commissions "sports de nature" au sein des CROS/CDOS a été rappelée afin :

- de mutualiser les compétences du mouvement sportif ;
- d'accompagner les départements dans la mise en place des CDESI ;
- de préparer les réunions de la CDESI dans un esprit interfédéral.

A ce jour, 74 CDOS et 17 CROS ont créé cette commission. Le CNOSF a également sollicité les 51 fédérations du Conseil national des sports de nature (CNSN) pour qu'elles encouragent leurs comités départementaux et régionaux à devenir des membres actifs de ces commissions.

Les interventions de la journée du 23 avril sont en ligne.

www.franceolympique.com

Les sports de nature s'invitent à la 2^e édition de la Fête de la nature

A l'occasion de la seconde édition de la Fête de la nature et de la Journée mondiale de la biodiversité, le syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux, accompagné par la DDJS du Vaucluse, le conseil général du Vaucluse et le conseil régional PACA, a organisé (du 22 au 25 mai) les journées "Ventoux biosphère 2008".

Une journée de travail consacrée aux sports de nature figurait au programme de cet événement et a rassemblé une centaine de participants. L'objectif de l'organisateur est de "permettre un développement harmonieux de ces pratiques de loisirs, associées à la protection de l'environnement [...] en mettant en œuvre des actions de concertation". La diversité des acteurs présents - élus des territoires, du mouvement sportif, professionnels de l'encadrement, représentants des associations de protection de l'environnement, représentants des administrations concernées, chargés de mission des collectivités territoriales - a permis d'instaurer de nombreux débats au sujet des perspectives de développement des sports de nature sur ce territoire bientôt support du Parc naturel régional du Ventoux. Espérons que cette initiative en appelle d'autres et que la Fête de la nature en 2009 soit l'occasion de nouveaux débats autour des sports de nature.

leader.ventoux@wanadoo.fr

Un nouveau PDESI

Le département des Côtes d'Armor (22) est le quatrième (après Drôme, Ardèche et Nièvre) à inscrire des espaces, sites et itinéraires (ESI) dans son PDESI. Les ESI inscrits lors de la dernière CDESI 22 concernent les activités parapente, escalade et course d'orientation. Ces lieux de pratique sont originaux car tous situés sur des espaces naturels sensibles du département. Le conseil général des Côtes-d'Armor affiche ainsi un objectif clair de bonne conciliation entre la pratique des sports de nature et la gestion de l'environnement.

www.sportsdenature.fr

Activités multisports de nature

Conformément aux objectifs assignés au PRNSN par la direction des sports deux enquêtes sur les pratiquants et les structures liées aux activités multisports de nature viennent d'être réalisées. Les premiers résultats bruts sont en ligne.

www.sportsdenature.gouv.fr

Une femme à la tête de la FF Spéléologie

Laurence TANGUILLE a été élue présidente de la fédération française de Spéléologie lors de l'assemblée générale ordinaire en mai 2008.

Les sports de nature inaugurent la présidence française de l'Union européenne

Le 1^{er} juillet 2008, une ascension du Mont-Blanc et le déploiement au sommet du drapeau européen par une cordée de femmes représentant tous les pays de l'Union marqueront symboliquement la prise de fonction de la présidence française de l'Union européenne et l'engagement français sur le développement durable. Deux conférences dont une relative au tourisme sportif durable sont également au programme.

www.jeunesse-sports.gouv.fr

2^{es} assises nationales des infrastructures du tourisme équestre

Réalité sociale, culturelle, économique, le tourisme équestre séduit et attire un public de plus en plus nombreux. Pour autant beaucoup de chemins ont disparu et le réseau se réduit constamment.

Mieux appréhender les divers aspects, réaliser l'inventaire de l'existant, susciter les initiatives... étaient les objectifs de ces assises nationales des infrastructures du tourisme équestre qui ont réuni 120 personnes les 9 et 10 juin. Des travaux fructueux vont se poursuivre à l'automne dans les régions afin de permettre à la fédération française d'Équitation de se doter d'un schéma qui permette d'accompagner cette évolution.

Moniteurs déclarés et qualifiés en sports de nature

En octobre 2005, le PRNSN publiait une photographie "des diplômés déclarés" en sports de nature. Cet atlas constitué de 63 cartes (63 qualifications identifiées) doit aujourd'hui être actualisé au regard de l'évolution de la liste des certifications permettant d'encadrer contre rémunération.

L'instruction du 28 mai 2008 crée cette opportunité. La compilation des fichiers "éducateurs déclarés" et "établissements d'APS" de chaque direction départementale permettra à la mission d'étude et d'observation statistique du MSJSVA d'établir un état national des déclarations, d'ici à fin septembre 2008. Ces données pourront être exploitées par le PRNSN pour réactualiser la photo-

graphie effectuée en 2005.

L'observation longitudinale d'un échantillon représentatif de moniteurs sports de nature et la mise en évidence des

caractéristiques de l'offre française des moniteurs déclarés et qualifiés en sports de nature viendront utilement compléter les données déjà recueillies sur les lieux de pratiques (recensés via le RES) ou sur les pratiquants licenciés.

www.sportsdenature.fr



🏆 **Sports de nature en 2006**

Le Stat-Info n°08-01, bulletin de statistiques et d'études produit par la mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS) du ministère chargé des Sports (MSJSVA), s'intéresse aux sports de nature. Volume et croissance du nombre de licenciés dans les fédérations de sports de nature ; répartition hommes/femmes ; diplômes délivrés par

le ministère ; recensement des équipements ; mise en oeuvre des commissions départementales des espaces, sites et itinéraires de pratiques (CDESI), sont les principaux aspects étudiés. Ce document complète la plaquette "sports de nature : repères et actions" éditée en 2007 par le MSJSVA.

📄 www.sportsdenature.gouv.fr

🏆 **Le guide éco gestion des centres nautiques**

La Fédération française de voile vient d'éditer un nouveau guide "Eco Gestion" à destination des bases et clubs nautiques. Ce guide s'inscrit dans la politique de développement durable de la FF Voile. Il s'agit d'une brochure pratique qui peut également intéresser professionnels et pratiquants de la voile. 📄 www.ffvoile.net

5 PERSONNALITÉ

Du 12 au 16 mai dernier, 13 professeurs de sports stagiaires participaient au module de formation initiale des personnels JS "agir en faveur du développement maîtrisé des sports de nature". La dernière demi-journée comprenait le passage de la "nouvelle génération" devant un jury composé de trois membres éminents du réseau sports de nature. Parmi elles, Maurice PICHON, actuel directeur départemental de la Jeunesse et des Sports de l'Ardèche, ancien conseiller "sports de nature" auprès de la ministre Marie-Georges BUFFET, ancien directeur technique national de la Fédération française de la montagne et de l'escalade et surtout "mémoire" et "actif promoteur" du réseau sports de nature du MSJSVA.

Au moment où Maurice PICHON s'apprête à passer la main pour une retraite bien méritée, nous l'avons sollicité, en clin d'œil à la jeune génération, pour une vision prospective des sports de nature.

PRNSN : Maurice, fort de ton histoire personnelle, comment perçois-tu l'évolution à venir des espaces, sites et itinéraires de pratiques ?

MP : Il n'y a de sports de nature que si le concept "terrains de nature" a une réalité matérielle en terme d'espaces et d'accessibilité. Les débats sur espaces, sites et itinéraires de pratique, vifs et structurés depuis 10 ans, y compris par la loi et les règlements, laissent entrevoir de grandes opportunités de possibilités par le partage des responsabilités entre propriétaires et utilisateurs, entre utilisateurs différents, entre propriétaires et gestionnaires, entre Etat et collectivités locales et territoriales, entre associations regroupant des intérêts généraux ou particuliers. Mais à défaut d'avoir créé une servitude au nom de l'intérêt général sportif, la loi n'assure pas aux pratiques sportives un élément de pérennité absolue. Certes, les PDESI une fois constitués, et s'ils recueillent un consensus fort, peuvent devenir un cadre de référence, mais en l'état ils ne permettent pas d'échapper au cycle de la pression foncière, au marché de l'offre et de la demande et à la surenchère des usages pour l'achat de sites ou

leurs titres de jouissance ponctuels. On pourrait même rencontrer des restrictions par privatisation d'usage au profit d'un individu, d'une association ou d'un groupement professionnel surtout pour les sites les plus convoités, faciles d'accès, proches des zones de grande chalandise.

🏆 **Une vision prospective des sports de nature**

PRNSN : En tant qu'observateur averti, perçois-tu une évolution dans le rôle des acteurs oeuvrant au développement maîtrisé des sports de nature ?

MP : La demande de pratique des sports de nature se confirme quantitativement pour les structures dont c'est l'objet propre, mais aussi pour d'autres groupements sportifs et d'éducation populaire qui utilisent les sports de nature comme élément fédérateur (voir la place des sports de nature dans les centres de mineurs, les clubs de quartiers, les associations de santé...). Ces nouveaux pratiquants, qu'il faut accueillir en sécurité, n'ont pas tous et toujours la maîtrise des éléments utiles à une pratique sereine.

Le mouvement sportif a un rôle majeur à jouer et doit adapter sa propre organisation. Des commissions de sports de nature existent dans la majorité des CDOS, et l'avis des représentants sportifs est important dans les CDESI et dans les instances de développement local. Pour participer à ce

développement structuré, le réseau associatif et les groupements professionnels sont à l'œuvre, de manière différenciée, souvent complémentaires selon les territoires. La part des emplois pour le sport et les sports de nature se consolide régulièrement. Le schéma de formation de ces intervenants a connu une évolution majeure. A part pour les pratiques en milieu spécifique, où l'Etat reste très présent, la formation est un marché concurrentiel où les acteurs historiques rencontrent de nouveaux venus et où l'appel d'offres a remplacé les liens du savoir-faire et de l'engagement personnel. Le rôle des branches professionnelles se renforce et les fédéra-

tions sportives ont là un rôle, un terrain d'exercice, qu'elles ne peuvent pas occulter, quitte à rencontrer le front des corporatismes professionnels. Quant au rôle de l'Etat et de notre ministère en particulier, je ne serai pas d'une objectivité certaine, puisque mon choix professionnel personnel était, depuis plusieurs décennies, que la place de l'Etat comme législateur, mais aussi "impulseur", régulateur et financeur, était incontournable, d'autant plus que la question est générale, transversale, d'intérêt collectif et que les territoires sont vulnérables.

Je ne formule pas à ce jour d'autres hypothèses, même si la nécessité d'un Etat moderne, réactif et efficient, impose de créer de nouveaux réseaux interministériels et intra européens.

PRNSN : Quel est le message que tu souhaiterais "passer" à la jeune génération de professeurs de sport motivés par le développement des sports de nature, que tu as pu conseiller très récemment ?

MP : C'est toujours un grand plaisir de rejoindre les équipes de direction et des établissements pour des moments de rencontre et de partage sur les sujets de nos métiers (sport, jeunesse et vie associative), sous forme de forums, congrès, projets de développement, stages de formation initiale, qualifiante ou de formation professionnelle continue. Ces interventions et échanges apportent certes l'initiative, mais elles donnent un retour immédiat et de vraie grandeur sur les préoccupations des interlocuteurs et le réalisme de nos observations. C'est ainsi que le dernier regroupement des nouveaux professeurs de sports, au CREPS Rhône-Alpes, site de Vallon d'Arc, a été un moment très dense par la richesse des contributions des jeunes collègues et leurs capacités d'observation et d'analyse.

Aussi, au moment où professionnellement, la majeure partie de mon parcours est effectuée, dont la plus grande part consacrée aux sports de plein air, puis aux activités physiques de pleine nature et aux sports de nature -pour suivre les évolutions sémantiques-, j'encourage la jeune génération à toujours mêler dans la réflexion et l'action les pratiques sportives, la formation, la structuration associative, le développement territorial et la place de l'Etat dans cet ensemble.



En 1989, la création du Raid Gauloises ouvrait la voie des manifestations multisports de nature. La tendance était à l'exploration, lorsque la motivation de la découverte d'un site peu pratiqué emportait autant l'adhésion des participants que la technique de progression ou le résultat sportif.

20 ans plus tard, les déclinaisons du concept ont investi le paysage sportif ; celui-ci bénéficie désormais d'une offre adaptée à tous les publics, de la pratique "familiale" de proximité aux épreuves à forte connotation compétitive, allant jusqu'à des classements nationaux.

🍌 Périmètre de la pratique

Les manifestations multisports de nature sont constituées par un **enchaînement d'activités physiques et sportives non motorisées et organisées autour d'un projet de déplacement**, dès lors que ces manifestations ne relèvent pas d'une discipline déléguée à une fédération sportive au titre de l'article L. 131-14 du code du sport.

Les appellations de "raids multisports", "raid aventure" ou "raid nature" sont fréquemment usitées, alors que l'appellation internationale tend vers "adventure race", traduisible en "course d'aventure".

Quelques faits marquants attestent de la **structuration progressive de la pratique** :

- depuis 1993 : existence de circuits nationaux comportant une demi-douzaine d'épreuves annuelles (www.defivert.com) ;
- en 1998 : création de l'Union des courses de sports nature afin de rassembler les acteurs (pouvoirs publics, fédérations sportives, organisateurs, pratiquants) autour d'un projet commun ;
- depuis 2004 : un championnat de France universitaire (www.sport-u.com) et un trophée national fédéral (www.ffco.asso.fr) ;
- en 2007 : 17 322 compétiteurs ont été classés lors de 134 manifestations¹, alors que l'estimation du nombre total de pratiquants est de 30 000 à 40 000 ;
- 300 structures recensées mettaient en œuvre en 2007 une manifestation multisports de nature.

La situation française en 2008

La direction des Sports du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (MSJSVA), en étroite collaboration avec le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), observe et accompagne depuis de nombreuses années ces pratiques et pratiquants. Ainsi, dès 2004 et 2005, des enquêtes ont permis de connaître les conditions d'exercice des acteurs : organisateurs de manifestations, fédérations sportives, services de l'Etat instructeurs des déclarations et des demandes d'autorisations des manifestations. Pour répondre aux attentes visant en particulier la sécurité des pratiquants

Cette offre est accessible sur de nombreux outils de communication de référence, dont un magazine (www.endurance-mag.com) et des sites internet (www.raidsnature.com ou www.raidsaventure.com).

🍌 Une offre sportive atypique, car non fédérée

Un trait commun aux pratiques, en France comme à l'étranger, est l'absence de fédération sportive de référence.

L'offre internationale² est organisée en :

- un circuit privé d'une dizaine d'épreuves annuelles sur quatre continents, faisant office selon les pratiquants d'épreuve internationale de référence (www.arworldseries.com) ;
- de nombreuses épreuves alternatives à forte dimension technique et/ou exigence physique (www.abudhabi-adventure.com, www.authentiqueaventure.com) ;
- un site internet d'informations mondiales (www.sleepmonsters.com) ;
- des projets de circuits européens (www.raidseries.eu, www.euroadventure.net) ;
- un championnat continental original : l'International orienteering federation valide un championnat ibérique, couru entre l'Espagne et le Portugal.

Selon les enquêtes administrées en 2007 par le PRNSN, la pratique française subit le même éclatement de l'offre :

- 49 % des structures liées aux activités multisports de nature ne sont affiliées à aucune fédération. A l'opposé, 12 % ont plusieurs affiliations, de façon à panacher les services. Deux fédérations regroupent 72 % des affiliations ;
- 5 % des structures liées aux activités multisports de nature sont des entreprises ; elles n'interviennent que dans l'organisation de manifestations ;
- majoritairement, **les structures nouvellement créées proposent un l'objet social centré sur l'animation sportive régulière, plutôt que sur l'organisation de manifestations.**

Les manifestations multisports de nature organisées en France :

- se déroulent, dans 57 % des cas, sur une seule journée ;

garantie par des procédures adaptées, un Groupe de pilotage national des raids multisports de nature (GPNRMN), dont l'animation a été confiée au PRNSN, a été créé en 2006 à l'initiative du MSJSVA et du CNOSF. Il s'est attaché à produire un guide de l'organisateur, un recueil de textes applicables et des données statistiques. De plus, le GPNRMN, s'est prononcé favorablement sur l'intérêt de la mise en place d'une instance nationale de concertation et d'harmonisation réellement adaptée aux besoins exprimés par les acteurs concernés ; il a formulé des préconisations aux institutions en ce sens.

- www.sportsdenature.gouv.fr

- accueillent, pour 50 % d'entre-elles, moins de 150 participants ;
- ont, pour 65 % d'entre-elles, un budget de moins de 20 000

La pratique sportive régulière est en phase de structuration. Elle rassemble, sous une forme associative exclusivement :

- dans 59 % des cas, des pratiquants pour de l'entraînement ;
- dans 45 % de cas, des pratiquants pour de la formation, du perfectionnement ou de l'initiation.

🍌 Profil des pratiquants français

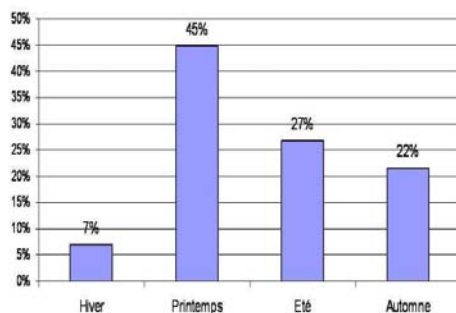
- 89 % ont découvert l'activité lors d'une épreuve compétitive ;
- ils participent en moyenne à trois manifestations par an, et 21 % en courent plus de quatre ;
- trois manifestations sur cinq se déroulent dans le département de résidence et les départements limitrophes des pratiquants, montrant la proximité de la pratique ;
- 82 % déclarent être d'un niveau moyen, à part égale entre initiés et confirmés ;
- 15 % sont des femmes ;
- la moyenne d'âge des pratiquants est de 35 ans.

1 : le site www.emsa.toporaid.free.fr obtient ce résultat avec seulement 134 manifestations traitées sur un potentiel de 288 identifiées, comptant au moins une section d'orientation

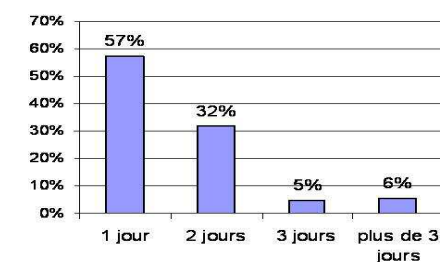
2 : au sens d'épreuves à notoriété et recrutement international

Les manifestations multisports de nature organisées en France :

67 % de l'offre est concentrée sur trois mois : mai, juin et septembre



Une large majorité dure une journée



Source : ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative - Pôle ressources national des sports de nature, CREPS Rhône-Alpes site de Vallon Pont d'Arc